Règlement course enfants
Louvemont le 18/04/2026

Cette épreuve inscrite au calendrier de la FFC se déroulera le samedi 18 avril

2026 Départ à partir de 10 heures 30 Rue de la Tuilerie à Louvemont

Arrivée de la dernière catégorie à 12 heures 00 Rue de la Tuilerie à Louvemont

Catégories concernées:

- U7, U9, U11, U13

Circuit :

- 1 tour de circuit de 750m sera effectué pour la catégorie U7. Le départ sera donné à 10 heures 30 Rue de la Tuilerie à Louvemont.
- 5 tours de circuit de 750m seront effectués pour la catégorie U9 soit une distance de 3,75km. Le départ sera donné à 10 heures 40 Rue de la Tuilerie à Louvemont.
- 8 tours de circuit de 750m seront effectués pour la catégorie U11 soit une distance de 6km. Le départ sera donné à 11 heures 00 Rue de la Tuilerie à Louvemont.
- 12 tours de circuit de 750m seront effectués pour la catégorie U13 soit une distance de 9km. Le départ sera donné à 11 heures 30 Rue de la Tuilerie à Louvemont.
- L'arrivée sera canalisée par des barrières.
- Une épreuve de sprints de 60m ou 80m selon les catégories sera ensuite organisée.
- La protection du circuit sera assurée par l'équipe de signaleurs du club organisateur.
- Le fait de s'engager et de récupérer son dossard avant le départ, les concurrents s'engagent à effectuer le parcours dans le respect du règlement de la FFC et d'appliquer les consignes éventuelles données au départ par le collège des commissaires de la Fédération.

Service médical:

4 secouristes agréés seront répartis sur le circuit

Assurance et responsabilité:

- En FFC les coureurs bénéficient d'une assurance individuelle avec leur licence.
- Tous les organisateurs sont couverts par une police d'assurance souscrite auprès du Comité FFC. Cette police délivrée par le comité départemental FFC, sera adressée un mois avant la date de l'épreuve à la préfecture.
- Le port du casque homologué et des gants est obligatoire.
- Le développement (braquet) devra être conforme à la réglementation FFC 2026 suivant la catégorie d'âge

Récompenses :

Des trophées seront remis aux vainqueurs à l'issue de l'épreuve.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le présent règlement si les circonstances les y obligent.

Nom, prénom et adresse du responsable de la course:
Antoine Langard
7 Rue Leblanc 52290 Eclaron (06 01 17 03 40)

Nom et adresse du club organisateur:
Cyclisme Bragard 52
7 rue Leblanc 52290 Eclaron (06 01 17 03 40)

Etabli le 02 février 2026 par la Secrétaire

CYCLISME BRAGARD 52
AURELIE LANGARD
7 rue Leblanc - 52290 ECLARON
Tél. : 06 29 17 75 84
secretaire@cb52.ovh